

AVIS PUBLIC
TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS est par la présente donné que les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 se tiendront dans la grande salle du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park.

De plus, toutes ces séances ordinaires du conseil auront lieu le 3^e lundi de chaque mois, à l'exception des séances des mois de janvier (4^e lundi), d'avril (4^e lundi), de juillet (2^e lundi) et d'août (4^e lundi), soit les :

DATE	HEURE
24 janvier 2022	19h30
21 février 2022	19h30
21 mars 2022	19h30
25 avril 2022	19h30
16 mai 2022	19h30
20 juin 2022	19h30
11 juillet 2022	19h30
22 août 2022	19h30
19 septembre 2022	19h30
17 octobre 2022	19h30
21 novembre 2022	19h30
19 décembre 2022	19h30

Le calendrier des séances du conseil peut être consulté en tout temps à l'hôtel de ville, au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 23 NOVEMBRE 2021

Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 23 novembre 2021 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.


Me Julie Waite, greffière